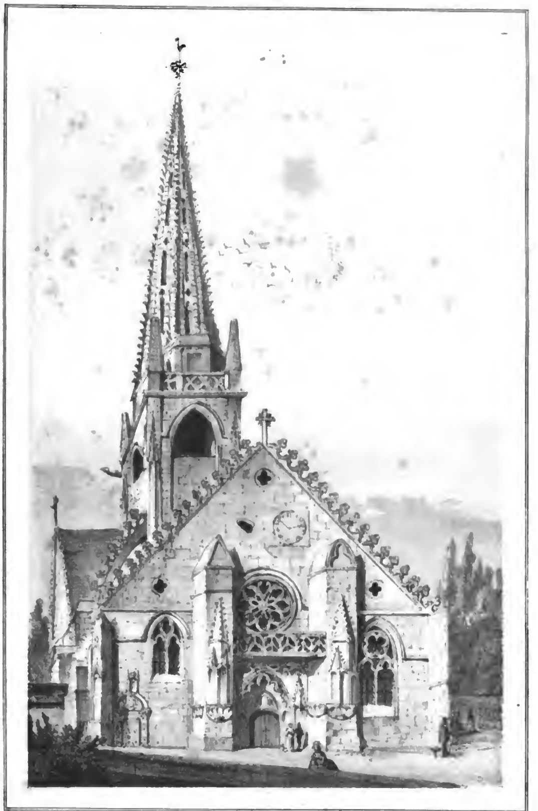
ÉGLISES, CHÂTEAUX, BEFFROIS ET HÔTELS-DE-VILLE LES PLUS...




KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK
0954 9434



ÉG. St D'AUTRÈCHES.



A Goze et F. [illegible] Prudhomme, Paris [illegible] éditeur

FAÇADE ET CLOCHER.

Offert à la Bibliothèque Royale de la Haye —

Martin.

Eglise d'Antrêches.

ÉGLISE D'AUTRÈCHES.

Le Valois, ce cœur de l'ancienne France, abonde en monuments qui, à chaque pas, excitent la curiosité de l'antiquaire voyageur. Lorsqu'il s'engage dans l'embranchement de la vallée qui s'étend de Vic-sur-Aisne à Bagneux, après avoir parcouru les hameaux pittoresques de Hautebray, Pont-Fare, Massenancourt et Chevillecourt, il est agréablement surpris de se trouver en face d'une église que bien des villes envieraient au village d'Autrèches.

Autrèches, en latin *Attrepicæ*, figurait parmi les cent-quatre-vingt-dix communes qui relevaient de la châtellenie de Pierrefonds. Annexé avec Pernant, il forma un vicomté du comté de Soissons (1).

En parcourant les annales du savant moine Carlier (2), on reconnait de suite que la pieuse munificence des anciens seigneurs de cette contrée n'a rien épargné pour décorer la maison du Seigneur.

(1) Autrèches fait aujourd'hui partie du canton d'Attichy, arrondissement de Compiègne, à l'une des extrémités du département de l'Oise. Ce village, qui compte 918 habitants, est distant d'un myriamètre d'Attichy et de trois de Compiègne.

(2) Claude Carlier, prieur d'Andresy, dans l'Ile de France, près de Poissy, naquit à Verberie, en 1725 et mourut en 1787. Son histoire du Valois abonde en documents extrêmement précieux.

En 1197, Guy Ier. de Châtillon-Nanteuil, fils de Gaucher, premier châtelain de Bar-le-Duc, et de Helgide, épouse Sainte, dame d'Autrèches. Son fils Guy II fait, en 1239, une rente de plusieurs muids de grains, mesure d'Autrèches, à l'église de Saint-Pierre de Soissons.

Son frère aîné Gaucher II, compagnon d'armes de Saint Louis, fut un chevalier aussi vaillant dans les combats, qu'éclairé dans les conseils; c'est ainsi qu'on le voit peint dans l'histoire de Joinville qui en fait l'éloge, sous le nom de Gaucher d'Entraches. Il fut à la fois châtelain de Bar-le-Duc et avoué de Vic-sur-Aisne. En 1237, il vendit à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, pour 300 livres parisis, ce qu'il possédait à Autrèches, de concert avec Guy, son frère, qui céda ses terres de Bitry, pour terminer leurs différends avec l'abbé Renaud. En 1241, il partit pour la Terre-Sainte; dans un combat contre les Sarrazins d'Egypte, son cheval qui était entier, l'entraîna vers les escadrons ennemis, où se trouvaient des juments; ayant été désarçonné et privé de sa lance et de son bouclier, il fut accablé de coups de massue par quatre soldats infidèles. Le connétable de France le fit délivrer par des chevaliers de la maison du roi qui le ramenèrent sous le bras à sa tente. Le roi lui envoya ses plus habiles médecins qui déclarèrent son état peu dangereux, mais ils persistèrent néanmoins à le saigner sur-le-champ, malgré l'opposition des guerriers les plus expérimentés. Le sire de Joinville alla le visiter avec précaution, de peur de l'éveiller; ayant écarté sa couverture de menu vair, il fut surpris de le trouver sans vie, et il exprime ses regrets dans ce langage naïf : Nous fusme très-doulens d'un si prudhomme avoir perdu. — Le preux chevalier laissa deux fils : André, qui eut la terre d'Autrèches et Gaucher qui fut avoué de Vic-sur-Aisne. Gaucher III vendit au roi de France, Philippe III, en 1284, la haye de Rye; c'est ainsi qu'on appelait alors les bords des bois dans le Valois; sa capacité et son discernement lui mé-

ritèrent la confiance du roi qui le prit pour arbitre dans des différends très-importants de 1284 à 1308.

Jehanne, dame d'Autrèches en Valois, des bois d'Avraincourt en Artois, de Bussu, près de Péronne, d'Escornais et de Condé-en-Brie, épousa, en 1351, Jehan de Béthune, dit de Locres; ils furent ensevelis dans l'église de l'abbaye d'Ourscamps, elle en 1363 et son époux en 1378. Les terres d'Autrèches furent adjugées en 1407 à Jehan de Béthune, également dit de Locres, qui mourut à la bataille d'Azincourt, en 1415. Sa fille Catherine les transmit à Jehan de Hennin, seigneur de Bossût.

En 1520, Jennet de Bosebecq ou Bosbie (1), époux de Jehanne de Saisseval était seigneur d'Autrèches et de Poulandon, fief situé dans Ressons-le-Long (2). François de Bosbie, seigneur des mêmes lieux, vivait en 1552.

La famille de Gonnelieu, originaire du Cambrésis, ayant fait ses preuves de 1495, quoique connue dès le XIe siècle, eut la seigneurie d'Autrèches avec le vicomté de Pernant, jusqu'après le milieu du XVIIe siècle.

En 1669, Dominique de Vic était, probablement en partie, seigneur d'Autrèches et d'Erménonville; il était parent de ce gouverneur d'Amiens du même nom tellement attaché à Henri IV, qu'il mourut de douleur, en revenant de contempler le corps de ce bon roi rapporté au Louvre, après son assassinat.

En 1662, Richard Gédoyn épousa Anne-Marie de Gonnelieu, vicomtesse de Pernant et d'Autrèches (3).

Ces seigneuries parvinrent ensuite à Charlotte-Anne Bitry de la Fontaine-Solart, veuve de Messire François Des Essarts, seigneur de

(1) Sa fille Florence épousa Robert de Sarcus, seigneur de Fricamps. De La Morlière, Recueil des Maisons illustres de Picardie, page 163.

(2) Pernant, Poulandon et Ressons-le-Long dépendaient, ainsi qu'Autrèches et Haute-Bray de la châtellenie de Pierrefonds.

(3) Renseignement fourni par l'inscription de la cloche de l'église d'Autrèches.

Lignières. Charles-François-Valentin Des Essarts, époux de Marie-Françoise de Louvel laissa, vers 1730, ces terres à la famille de sa femme (1).

Le témoignage de beaucoup d'historiens assigne à la famille de Louvel, aujourd'hui de Lupel (2) une origine fort reculée (3). Les premiers connus de cette famille furent Robert réputé le plus jeune des fils d'Eudes, duc souverain de Bretagne et Ascelin Goël, chatelain d'Ivry surnommé *Loup* ou *Louvel*, à cause de son caractère dur et belliqueux; Robert, parent de Robert Talvas, dit le Diable, accompagna Guillaume le bâtard, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre, en 1066; le comté de Hertfort, dans cette île, fut la récompense de ses services. Ses descendants possédèrent également les fiefs de Kary et Harpetz dans le comté de Sommerset. En faveur sous les rois anglais, ils figurèrent parmi les principaux barons de l'échiquier; sous Henri III, ils occupèrent le poste important de trésorier du royaume. Richard Lowel était frère du chancelier d'Angleterre, en 1117. Un Louvel entra dans la pairie anglaise, en 1442; le vicomté de Tichmersk fut créé en leur faveur en 1483. Elisabeth de la Pole-Sulfolk épousa Henri de Lowel, baron de Morley; elle était fille du duc de

(1) Il ne faut pas confondre avec les seigneurs d'Autrèches en Valois, la famille de Carvoisin, seigneurs de Songeons, Salency, et Achy canton de Marseille. Près de ce dernier village, existait le bois d'Autrèches, dont un seigneur qui en portait le titre, fut tué par un de ses frères; d'après la tradition, il parcourait les bois avec sa monture, entrait dans les maisons et en disparaissait à l'approche de la lumière. Statistique du canton de Marseille, arrondissement de Beauvais, par M. Graves, page 35.

(2) Le crime commis le 13 février 1820, détermina cette famille à faire à son nom un changement qui lui rend la consonnance latine qu'il avait dans l'origine. Les Louvel d'Abbeville, de la branche de la Courdonneuil, ont fait une perte irréparable en prenant le nom d'Ault du Mesnil qui ne rappelle en rien leur dénomination primitive.

(3) M. Debeaurepaire, savant antiquaire de Normandie, nous a fourni presque tous ces renseignements qu'il a puisés dans les historiens suivants : Duchesne, 1619, Historia Normanorum scriptorum, pages 1069, 1081, 1087. Généalogie des seigneurs d'Ivry : Lebrasseur, Histoire des comtes d'Evreux, page 147. Delarue : Essai historique sur Caen, tome II, pages 12, 374, 415. Laroque, Histoire de la Maison d'Harcourt, pages 1, 61, etc.

Sulfolk mort en 1491. Ainsi l'histoire place la famille de Lupel au rang des familles illustres de Normandie, dites de la Conquête. Elle a laissé en Normandie beaucoup de traces et de souvenirs honorables; elle y a fondé ou doté la commanderie des Templiers de Beaugy et enrichi en 1447 les abbayes de Saint-Pierre-sur-Dive et de Saint-Taurin (1).

Guillaume Louvel, poursuivi par Henri I[er], roi d'Angleterre, dont il avait encouru l'inimitié, s'établit dans le Beauvaisis, au commencement du XII[e] siècle; en 1122, Amaury de Montfort l'avait gagné au parti de Gnillaume Cliton, prétendant au duché de Normandie (2). Il accompagna le comte de Meulan à une expédition qu'il tenta avec succès pour faire lever aux Anglais le siège du château de Vatteville, vis-à-vis Caudebec (3). A la déroute de Téroode, en 1124, Guillaume Louvel, qui était un des seigneurs Normands des plus distingués, se retira au-delà de la Seine, sans être reconnu. . (4). Hugues Louvel, son petit-fils, donna en 1189, de grands biens à l'abbaye de Saint-Germer.

En 1212, Aubérée de Meulent, fille de Robert II de Beaumont, comte de Meulent et de Leicester, en Angleterre, épousa Guillaume Louvel, baron d'Ivry, seigneur de Bréval (5).

Dans diverses monstres d'armes, on voit figurer plus d'un guerrier de la famille des Louvel; de 1254 à 1330, au ban et à l'arrière-ban du baillage de Calais, comparaît parmi les chevaliers : Jehan Louvel de Tourmoville (6); en 1337, à Amiens,

(1) M. Roger aurait trouvé, dans des manuscrits de la Bibliothèque royale à Paris, que Henri Louvel aurait accompagné la croisade Robert, duc de Normandie, dit Courte-House. Nous espérons que cet écrivain laborieux et distingué fera connaître ce document intéressant dans son nouvel ouvrage sur la Noblesse française aux Croisades.

(2) Histoire de France, par le P. Daniel, tome III, page 484.

(3) Idem, page 485.

(4) Idem, page 487.

(5) Généalogie des Grands-Officiers de la Couronne, par le P. Anselme, tome IV, p. 401.

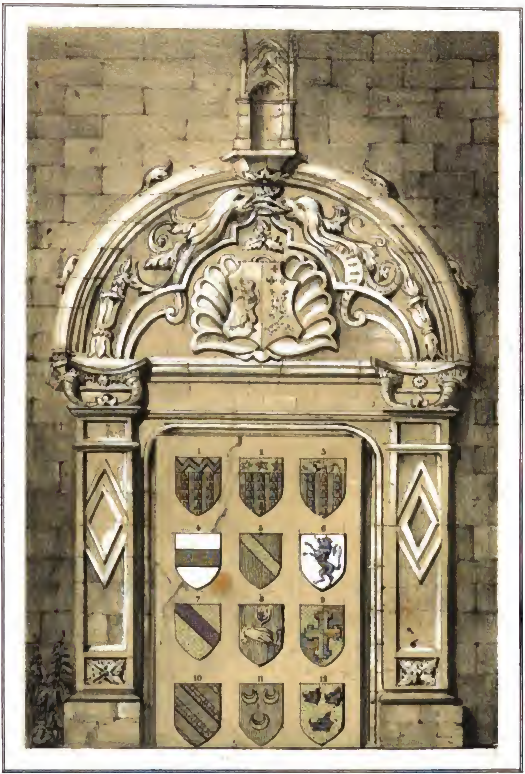
(6) Œuvres de Laroque et Clairambaut, pages 13, 86 et 116.

sous Philippe de Valois, Warnart Louvel marche avec les chevaliers de la prévôté de Saint-Riquier; dans un rôle de 1470, parmi ceux du baillage de Caux, *pour Guillaume Louvel, ancien et impotent, se présente Jehan Louvel, armé de brigandine, sallade, arc et trousse, pour ce 1 archer;* pour la châtellenie de Vernon, on trouve Messire Jehan Louvel, chevalier, etc.

Nous citons avec plaisir l'éloge que donne à la famille de Louvel, dans son langage naïf et expressif de La Morlière, l'historien des antiquités d'Amiens (1) : « C'est une noble maison que cette-» cy des Louvels, de laquelle on rencontre de grands enseigne-» ment tants ès registres de la cour, qu'en plusieurs roolles et » catalogues de noblesse très antiques; elle est d'environ les con-» fins du Beauvaisis et de la Normandie, comme on le voit des » seigneurs avec lesquels ils sont dénommez en ces manuscrits : » *De Belvaco, de Alueto, de Gerboredo, de novo Castello, de* » *Monteforti, de Calvo monte*, de Milly, d'Aubigny et autres; » Ordericus Vitalis en fait mention soubs le nom de Lupellus » dès l'an 1124, en divers endroits du 13 liv. de son histoire, » comme le manuscrit de l'abbaye de St Germer soubs celuy de » Lupellus, et Lupellus encor l'an 1152 et 1189. *Hugo Lupellus* » *patrum præcedentium eleemosynis contraïre nolens, decimam de* » *heauvet S. Geremaro dedit :* la mesme maison n'estant moins » considérable ès derniers siècles, puisque dame Jeanne Louvet, » fille de Messire Jean Louvet président, qui gouverna une bonne » espace de temps les finances soubs le Roy Charles VI eust bien » l'honneur d'espouser Monseigneur Jean légitimé d'Orléans, du » depuis si fameux soubs la qualité de comte de Dunois, *lequel* » *employa toutes les grandes richesses dudit Louvet dont il hérita,* » *quoyque sans enfans de sa fille, à la rescousse du Royaume de* » *France sur les Anglois et Bourguignons, pour le Roy Charles VII,*

(1) De La Morlière, Antiquités d'Amiens, page 353.

ÉGLISE D'AUTRÈCHES.



A. Goze et P. Lefebvre Del. Ch. Hugot Lith. Lith. Prodhomme, Paris Alfred Caron editeur

PORTE GAUCHE DE LA FAÇADE
de l'Eglise et Blasons des Possesseurs de la Terre d'Autrèches

» comme on voit de Thevet des hommes illustres et beaucoup » mieux d'André Favyn en son théâtre d'honneur et de chevalerie » et c'est tout en mesme temps l'an 1415, que (1) Jean Louvet, » escuyer, seigneur de la Houssoy, en Beauvaisis, parent de la » susdite Jeanne Louvet et père de Pierre Louvet, escuyer, sei- » gneur de la Houssoy et de la Cour d'Auneul, fit la preuve de » sa noblesse, jusques au cinquiesme dégré pour estre escuyer de » Charles duc d'Orléans, cousin germain du mesme Roy Charles » VII et frère encor dudit comte de Dunois, comme on voit » d'un arrest de la Cour des Aydes antique, reposant ès archives » de cette maison obtenu par François Louvet escuyer, seigneur » de Glisy, le 9 jour de Mars 1555 ».

Vers l'année 1520, Marie Louvel épousa Guillaume Du Bosc, seigneur de Branville, descendant de Martin Dubosc, chancelier de France sous Jehan le Bon et mort son ôtage en Angleterre, en 1360 (2).

Nous citerons quelques passages d'une belle charte en parchemin du roi Henri II, datée de 1555, munie de son sceau; elle concerne : « François Louvel élu en la ville et l'élection d'Amiens, » et Pierre Louvel, seigneur de Flers, lieutenant, en 1531, du » capitaine d'Amiens, le seigneur de Morvilliers (de Lannoy) et » Anthoine Louvel, naguères homme d'armes des ordonnances du » Roy sous la charge et compagnie du seigneur de Créquy, » (Anthoine de Pontdormy) et auparavant du seigneur de Fresnoy, » (le célèbre Artus bâtard de Soissons-Moreuil), capitaine de » Thérouenne où il fut enfermé durant le siège qu'en firent les » Bourguignons et les Flamands. Pierre Louvel, leur aïeul par » fortune de guerre avait été prisonnier des Anglais, *nos anciens*

(1) Le texte porte par erreur la date de 1442.

(2) Généalogie, etc., par le P. Anselme, tome VI, page 357. On voit dans le même ouvrage, tome VII, page 556, que N. de Monchy, petit-fils d'un bâtard de la Maison de Monchy, chevalier de l'ordre du roi, épousa N. de Louvel, fille d'un seigneur de Fontaine.

» *ennemis*, qui l'avaient si rudement et si inhumainement traité
» pour la composition de sa rançon, qu'ils l'avaient forcé de
» vendre et engager la plus grande partie de ses héritages, biens,
» immeubles, en manière qu'il laissa Anthoine et Pierre Louvel,
» leurs pères fort pauvres et dénués de biens par le moyen du
» paiement de ladite excessive et déraisonnable rançon, à l'occasion
» de quoi ne fut loisible auxdits Anthoine et Pierre Louvel de
» suivre nos armées, ainsi qu'avaient fait leurs pères. Pierre Louvel
» (Jean selon d'autres) aurait servi sous la charge du duc d'Or-
» léans, fait prisonnier avec lui, (à la bataille d'Azincourt en
» 1415), mené avec lui en Angleterre; il bailla ses lettres pa-
» tentes audit Pierre Louvel par lequel ledit seigneur déclarait
» qu'il recevait ledit Louvel pour son escuyer d'escurie pour son
» service aux gages et honneurs accoutumés (1), il ne fut de
» retour en France qu'en 1456; il se maria dans Amiens . . . »
Suivent les alliances de ses enfants avec les familles les plus considérées de cette ville, telles que celles des Lequieu, des Conty, des Scourjon, des Mareuil, des Picquet etc... Les Louvel occupèrent cinq fois la place de maïeurs d'Amiens, poste honorable à une époque où cette ville jouissait de glorieux privilèges qui la constituaient comme une sorte de république jusqu'à la date fatale de 1597. On compte parmi les maïeurs d'Amiens, Pierre Louvel en 1529 et 1539, François Louvel, seigneur de Glisy, en 1544, Antoine Louvel, seigneur de Fontaines-sur-Maie, en 1548 et 1557; Antoine Louvel fut prévôt d'Amiens en 1532. En 1544, François Louvel sus-dénommé, fut député vers le roi, par la ville d'Amiens, pour le complimenter sur la conclusion de la paix avec l'empereur.

Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, se trouvant à Amiens, en 1517, témoigna le désir d'avoir des copies des tableaux de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy établie dans l'é-

(1) Il fallait cinq dégrés de noblesse pour occuper ce poste honorable auprès du duc d'Orléans, ainsi qu'on le voit plus haut dans de La Morlière.

glise cathédrale de cette ville, ainsi qu'un extrait des chants royaux qui les accompagnaient. L'année suivante, le corps de ville fit faire le beau manuscrit sur velin qui existe à la bibliothèque royale, à Paris, sous le n° 6811; il fut présenté à Amboise à la reine-mère par Adrien de Montsures et Pierre Louvel échevins en charge; la première page du beau manuscrit reproduit cette présentation et c'est Pierre Louvel qui, le genou en terre, l'offre à la reine; elle le reçoit avec bonté, assise sur son trône, entourée de ses dames d'honneur (1). Anthoine Louvel avait été, en 1515, maître de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy, dignité élective qui ne s'accordait qu'aux citoyens les plus honorables. Son nom figure sur les tables de marbre apposées dans le transsept droit de la cathédrale d'Amiens, avec cette devise :

Mère de grâce et de miséricorde.

On voit à la fin du manuscrit dont nous venons de parler, le tableau donné par ce maître, où il est représenté à genoux, environné de sa famille, priant la Sainte Vierge qui trône au milieu d'anges jouant des instruments. Sur le verso est sa ballade composée de cinq quatrains comme les autres. Ce tableau était contre le pilier qui soutient la chaire; on prétexta que la saillie de la

(1) Histoire d'Amiens par M. Dusevel, tome Ier, page 553, on y trouve sur cette présentation des détails et une lithographie qui la reproduit d'après l'original.

On lit dans le 92e registre aux comptes de la ville d'Amiens, (de 1517 à 1518, coté Y, 3. Extrait par M. H. Dusevel et cité dans ses Lettres sur le département de la Somme, page 403) que : *Pierre Louvel qui estoit commis pour aller à Paris faire taxer les despens esquels Monsr. du Rieux avoit esté condempné envers la ville, porteroit icelluy livre audit lieu de Paris* et marchanderoit de icelluy enluminer et historier le plus richement qu'il seroit possible pour l'honneur de lad. ville, ce qui a esté fait. Ouquel voyage led. Louvel séjourna XIX jours pour chacun desquelz luy fut taxé XXXII s. qui montent à XXX l. VIII s.

Plus loin, on voit que Adrien de Montsures et Pierre Louvel ont été chargé d'obtenir de la reine-mère qu'elle fit décharger la ville d'un emprunt forcé de XVc. l., *ce qu'ilz feirrent*; ouquel voyage ilz vaquerrent XXXVI jours pour chascun desquelz leur a esté payé XXXIII s. qui font ensemble CXV l. III s.

corniche inférieure de son cadre en rétrécissait l'escalier, pour le faire disparaître en 1723; sa perte fut le signal de celle de tous les autres. On y remarquait la beauté du costume des femmes qui portaient des ceintures dorées. A cette époque, la conduite des personnes que parait cet ajustement n'avait pas encore donné lieu à un proverbe bien connu.

Anthoine Louvel était encore représenté avec son épouse Jehanne de Parthenay, sur le vitrail du fond de l'abside de l'église paroissiale de Saint-Martin d'Amiens. Cette verrière retraçait en vives couleurs la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; les donateurs étaient placés au bas, assistés par leurs patrons respectifs. On voyait briller l'écusson d'Anthoine Louvel parmi ceux des vingt-huit maîtres de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy, qui avaient contribué à donner à cette pieuse association une magnifique statue en argent de la Sainte Vierge. Leurs blasons émaillés de leurs couleurs, décoraient le piédestal hexagone de cette représentation de la Mère de Dieu (1).

Firmin Lecat, maïeur d'Amiens, ayant embrassé, en 1562, la religion prétendue réformée, s'était vu retirer les clefs de la ville, malgré sa loyauté et son patriotisme; on nomma, à cette occasion, dix échevins en sus des vingt-quatre autres parmi lesquels on compte un Louvel, preuve de la confiance qu'on avait dans cette famille dans les temps de crise.

Le nom de Jehan Louvel se trouve parmi ceux des nobles qui assistèrent, en 1567, à la rédaction des coutumes du baillage d'Amiens.

Pierre Louvel signa la ligue avec les seigneurs picards, en 1577, à Péronne.

Ouvrons encore notre historien favori, le docte et bon de La

(1) Manuscrits sur Amiens, donnés à la Bibliothèque d'Abbeville par M. Achille Machart, tome Ier, Dialogue 5, page 137.

Morlière, nous y lirons à la page 324 de son recueil des *Illustres Maisons de Picardie :*

« Antoine de Rely, seigneur de Framicourt, Saint-Léger, Par-
» viller, homme d'armes, premièrement de la maison d'Antoine
» d'Estrées... grand maître de l'artillerie de France, puis de celle
» du seigneur de Rambures, choisit pour moitié Marguerite Louvel,
» fille de Jehan, escuyer, seigneur de Glisy, et de Marie de
» Cailleu, veufve de Philippe Morel, escuyer seigneur de Cres-
» mery, mais elle demeura aussi bien jeune veufve de luy au
» bout de l'an, ayant eu néanmoins de sa compagnie une fille,
» Marie de Rely damoiselle desdits lieux de Framicourt, St.-Léger
» et Parviller en partie, conjointe par mariage avec Jehan
» Du Souich, escuyer, seigneur de la Ferrière... »

M. Morel de Cresmery, seigneur de Foucaucourt, s'exprime ainsi dans un manuscrit : « Cette demoiselle de Rely était aveugle
» née... Cette maison Du Souich, est très-ancienne et très-noble,
» ainsi que celle de Rely qui ne lui cède en rien. Elles sont
» toutes deux originaires du pays d'Artois... Philippe Morel avait
» épousé, en 1580, ladite demoiselle Marguerite de Louvel née
» le 15 Mai 1555 et décédée le 22 Février 1630, et inhumée
» en l'église des Jacobins à Amiens, en la chapelle de Notre-
» Dame-de-Pitié qui est la sépulture de sa famille et où ses père
» mère et ses ayeux avaient été inhumés. La maison de Louvel
» était divisée en six branches : 1° Celle de Glisy, l'aînée de
» toutes fondue dans celle de Causant (1); 2° Celle de Fresne
» qui est la puinée; 3° Celle de la Courdonneuil; 4° Celle de

(1) Glisy, village situé à 9 kilomètres d'Amiens, avait un château sur une hauteur qui commandait la Somme; il relevait de la baronie de Boves. La branche des Louvel de Glisy posséda par décret, en 1689, la terre de Marseille-en-Beauvaisis; celle de la Houssoye, située dans la même contrée, appartenait à la même famille; elle avait également des terres à Bouchoire-en-Santerre, qui relevaient du marquisat d'Albert; celle de Warvillers devait l'hommage au marquisat de Pas-Feuquières, siégeant à Harbonnières; le domaine de Ravenel, près St.-Just, appartint durant trois siècles aux Louvel.

» Ravenel et Arvillers; 5° Celle de Flers; 6° Celle de Fontaines.
» La seconde fille de Jehan Louvet dont parle de La Morlière Marie
» Louvet, demoiselle d'honneur et favorite de Marie d'Anjou,
» reine de France, épousa, avant 1425, Messire Louis de
» Joyeuse onzième du nom, crée premier vicomte de Joyeuse
» par lettres du roi Charles VII, en 1432; c'est de ce mariage
» que sortit la maison dont la branche aînée si élevée sous le
» règne de Henri III, Henri IV et Louis XIII, donna deux ducs
» pairs, deux maréchaux, un amiral de France, un cardinal-
» archevêque de Narbonne, puis de Rouen et grand aumonier de
» France........ Elisabeth Morel avait épousé, en 1681, François
» Louvel chevalier, seigneur de Flers, capitaine d'une compagnie
» franche entretenue au service de sa majesté... Sa mère était
» sœur de Jean Duval, seigneur des Alleux et de Nampty, grand
» prévôt de Picardie...... »

Antoine de Louvel, seigneur de Fontaine-lès-Cappy, maïeur de Péronne, en 1655, déjoua par sa sagesse et sa constance héroïque tous les projets que le perfide gouverneur de la ville, le maréchal d'Hocquincourt tenta pour la livrer aux ennemis. Louis XIV voulut récompenser ce maïeur probe et désintéressé; mais il ne consentit à accepter d'autre faveur que la conservation de la place de gouverneur pour le fils du maréchal qui avait empêché de vive force l'accomplissement de la trahison de son père (1).

Marie Lefebvre, sa veuve, fonda, en 1689, le couvent des Ursulines de Péronne.

Louis Louvel, dit le chevalier de Flers, fut tué à la prise de Carthagène en Amérique, en 1697, sur la flotte française commandée par M. de Pointis.

La place importante du Crotoy, une des clefs de la Picardie, vers l'embouchure de la Somme, fut confiée à la garde des officiers

(1) Description de l'arrondissement de Péronne, par M. l'abbé de Cagny, pages 59 et 83.

du régiment de Rambures, de la famille de Louvel; d'autres servaient dans une compagnie dite *de Glisy*, dans un régiment de cuirassiers.

Messire Charles, sire de Rambures, comte de Courtenay, colonel du régiment d'infanterie de son nom, a fait, en 1666, un certificat qui constate les glorieux exploits de M. Louvel de Ravenel; un autre certificat atteste qu'en 1689, M. Louvel de Warvillers fut blessé au-dessous de la mamelle gauche, avec fracture de la sixième côte; prisonnier à la bataille de Honnecourt, où son frère aîné fut tué, il ne recouvra la liberté qu'après la bataille de Rocroy; en montant à l'assaut, à Ligny, il reçut dans son chapeau deux coups de mousquet. Il se trouva à tous les sièges et combats avec son régiment, agissant toujours avec beaucoup de cœur; au siège de Bergues, à une sortie, pour soutenir l'officier qui était dans un poste avancé, il alla à découvert, repoussa vigoureusement l'ennemi, et mourut de ses blessures, après avoir fait tout ce qu'un homme d'honneur pouvait faire. Un de ses frères cadets, capitaine dans le même régiment, périt aussi glorieusement (1).

L'ordre de Malte compta parmi ses membres, François et Louis de Louvel, l'nn cornette et l'autre lieutenant de cavalérie au régiment de *Glisy* : ils naquirent en 1647 et 1649, de Jean de Louvel, seigneur de Glisy, et de Charlotte de Festard. Charles-Louis et Jérôme de Louvel furent également chevaliers du même ordre en 1700 et 1715; le premier, reçu major du régiment de Vintimille, cavalerie.

Les pauvres d'Amiens devront à jamais bénir la mémoire de Maître Antoine de Louvel, seigneur de Marconnelles, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, curé de la paroisse de Saint-Remi de la

(1) D'après une pièce originale scellée du sceau de M. de Rambures, conservée dans les archives du château d'Autrèches, avec des certificats de M. de Turenne, et autres attestations de services militaires fort honorables.

même ville (1). En 1640, il donna une partie de son bien et acheta deux maisons pour fonder l'hôpital général d'Amiens sous l'invocation de St.-Charles-Borromée. Ces bâtiments sont longés par la rue dite des Louvets, car on a dit indifféremment Louvet pour Louvel. D'après un passage du Recueil des ordonnances de l'échevinage d'Amiens en 1586, on voit que l'hôtel patrimonial des Louvel, seigneurs de Glisy, était situé dans cette ville, rue du Beau-Regard, aujourd'hui des Trois-Cailloux.

Dans une maison de la place de la Mairie, du côté de la Conciergerie, on aperçoit sur une cheminée décorée dans le style de la renaissance, les armes des Louvel brisées par un lambel. Cet édifice était autrefois le siége du tribunal appelé l'élection (2).

Les blasons des Louvel, sculptés sur les cloîtres du cimetière Saint-Denis, attestaient leur patriotique munificence.

Les Louvel contractèrent des alliances avec de très-nobles familles. Nicolas de Louvel de Fresne, officier de cavalerie, était l'époux de N. de Fiennes, d'une des plus grandes maisons de Flandres.

La généalogie de la maison de Mailly fait aussi mention d'une alliance des Louvel avec les Sericourt, seigneurs d'Esclainvilliers;

(1) Il est difficile de consulter les anciens écrivains de Picardie, sans y trouver quelques traits honorables sur les Louvel. On remarque les détails suivants dans le deuxième carton des manuscrits du père Daire, à la Bibliothèque d'Amiens : Pierre Louvel, né dans le diocèse de Beauvais, moine aux célestins de Paris, 1473; religieux fervent, il refusa la place de supérieur à laquelle on voulut le nommer et garda par humilité celle d'aide-sacristain qu'il conserva durant 40 ans, jusqu'à sa mort en 1513; il était en même temps très-savant et il publia des écrits latins très-remarquables sur la Sainte Vierge.

Nous devons à l'obligeance de M. de Caix de St.-Amour le document suivant : Dom Claude Louvel, grand-prieur de l'abbaye de Corbie, fut commis par Monseigneur l'abbé cardinal Louis de Lorraine pour régler les différentes attributions du bailli, du prévôt et des échevins de la ville de Corbie, touchant la justice. Le règlement dont il s'agit porte la date du 20 septembre 1606.

(2) Ces armes pourraient être celles de François Louvel, élu en l'élection d'Amiens, comme on l'a vu plus haut, page 9.

cette dernière maison s'est fondue dans celle des Mailly (1). N. Louvel épousa Antoine de Choiseuil, troisième du nom, chevalier, seigneur d'Inches, capitaine des gardes de Charles, duc de Lorraine, gouverneur de Lamothe et bailli de Bassigny, qui fut tué au siège de Nancy, en 1634.

Le grand nobiliaire de Picardie contient les mariages suivants des Louvel avec les maisons de Picardie : en 1561, François Louvel avec Marguerite de Saisseval, dame de Marconnelles;

En 1585, Antoine de Louvel de Ravenel avec Marie de Sacquespée, fille du seigneur de Selincourt;

En 1596, Adrien du Maisniel, seigneur de Longuemort avec Jeanne Louvel;

En 1615, François Louvel, seigneur de Glisy, avec Louise Lefournier de Wargemont;

En 1622, Marguerite de Belleval avec François Louvel, et en 1666, François de Belleval avec Magdeleine Louvel, fille de Geoffroi Louvel, seigneur de la Courdonneuil.

En 1643, Jean Louvel, seigneur de Glisy, avec Charlotte de Festart;

En 1651, François de Chérie, écuyer, seigneur de Beauval, avec Géneviève Louvel, fille de François Louvel, seigneur de Fresne;

En 1656, François Louvel de Ravenel avec Charlotte de Héricourt, dame de Warvillers;

En 1660, Antoine de Louvel, seigneur de Fresne, avec Françoise Leroy de l'Argillière;

En 1692, François Louvel, seigneur de Glisy, avec Marie-Magdeleine de Cacheleu;

Les autres alliances des Louvel, surtout en ces derniers temps, sont avec les Vandeuil, les Guillebon, les Trécesson de Bretagne, les De la Myre, les du Tremblay de Normandie, etc...

(1) Généalogie de la maison de Mailly.—1757, page 122.

Les Louvel partageaient la seigneurie d'Autrèches avec l'abbaye de Saint-Médard de Soissons; ils y possédaient, comme ce célèbre monastère, haute, moyenne et basse justice. L'abbé de St.-Médard était prévôt de Laval, seigneur de Hautebray, et de la partie d'Autrèches située en deçà du ruisseau d'Ozier.

Le château d'Autrèches est un ancien bâtiment très-simple, et solidement construit. Le principal corps-de-logis porte sur un cartouche la date de 1547. Des réparations dirigées peu artistiquement ont amené la suppression des tourelles et des lucarnes en pierres à méneaux croisés qui décoraient les toitures, comme on en trouve d'habitude dans les édifices de la même époque. On voit encore dans l'intérieur des portraits de famille intéressants par les détails de costumes qu'on y trouve; les archives abondent en documents qui nous ont été d'un grand secours pour l'histoire des seigneurs d'Autrèches.

L'église d'Autrèches est située au point culminant du village, sur une terrasse élevée dont les murs sont soutenus par des piliers-butants et forment comme l'emplacement d'un ancien château; ce qui ferait penser que cette église dédiée à un patron guerrier, comme Saint Victor, a pu être castrale, c'est-à-dire dans la dépendance du château, ce que ferait encore pressentir les fondations qui y étaient attachées.

Le portail paraît un peu lourd à cause de la grandeur du pignon de la toiture, laquelle est commune à la nef et aux collatéraux. Ce mauvais effet est racheté par la belle dentelle à trèfles renversés qui en parcourt les rampants et n'est altérée nulle part, grâce aux excellents matériaux dont elle est composée.

La porte principale est en anse de panier surmontée d'une ogive, avec accompagnement de festons trilobés, de moulures prismatiques, de pilastres pyramidaux garnis de crochets, de niches dans le style de la renaissance, surtout aux piliers-butants dont

la saillie est forte ; la corniche composée de feuillages et d'animaux est en porte-à-faux sur des ogives tréflées en pendentif.

Au-dessus de la balustrade élégamment découpée, est une rose flamboyante à huit divisions principales.

Le tympan du pignon un peu nud est percé de trois *oculus* munis d'un quatre-feuille arrondi.

Les parties latérales de la façade sont percées d'une fenêtre, flamboyante à gauche et à droite, d'un style qui se rapprocherait de celui du XIII[e] siècle, comme les deux qu'on voit au transsept du même côté.

A gauche, on admire une jolie porte dans le style de la renaissance (1) avec pilastres à encadrements, losanges, rosaces sur le fût, chapiteaux formés par des cornes d'abondance, le tout surmonté d'un fronton circulaire; dans le tympan est un écusson découpé et échancré, à la manière allemande, entouré d'arabesques, entre deux candelabres et sommé de deux bars très habilement agencés; le champ de l'écu est parti : à dextre, d'un lion rampant qui désignerait Bosebecq ou Bosbie, un des seigneurs d'Autrèches, vers le milieu du XVI[e] siècle; et à sénestre, du duché de Bar, peut-être à cause d'une alliance ou pour rappeler que les seigneurs d'Autrèches ont été châtelains de Bar-le-Duc; sur le rampant du fronton sont des enroulements peu prononcés et au sommet, une charmante niche.

Les piliers des extrémités de la façade contrebuttent les murs diagonalement; au bas de celui de gauche, est une inscription malheureusement peu lisible qui relate une fondation pieuse.

La beauté de la sculpture d'ornement de cette façade, fait vivement regretter la disparition des statues qui l'embellissaient.

Le long des murs de l'église, on lit encore quelques épitaphes curieuses, entr'autres celles-ci, à droite :

(1) Voyez la planche.

ENTRE VOVS GENS DE BIEN
QVI PAR ICI PASSEZ, PRIEZ
DIEV POVR LES TRÉPASSÉS.
1609.

CY DEVANT GIST HONNEST
PERSONNE Me PIERRE LE
MEMENTO MORI. MERCER, EN SON VIVANT NŌT. RESCIPE FINEM.
ROIAL, QVI DECEDA LE
22 JVILLET 1646. PRIEZ
DIEV POVR SON AME.

Des têtes de mort, figurées au-dessus des sentences latines, en facilitent l'intelligence.

Au mur latéral gauche, on aperçoit quelques statuettes d'anges qui auront fait partie d'un sujet religieux mutilé pour la construction d'une sacristie, en 1781.

Quelques réparations ont altéré le style des extrémités de l'église qui peuvent dater du XIII[e] siècle.

La belle dentelle de la façade règne sur les pignons des transsepts et les rampants des quatre arcs-butants qui flanquent le clocher.

Ce dernier morceau fait la gloire du pays (1), il l'emporte sur tous les clochers des environs, même sur celui de Haute-Fontaine qui n'est pas aussi élégamment décoré; il commence par une tour carrée assise sur la croisée de l'église, percée de quatre ouïes ogivales autrefois décorées de festons, cantonnée à ses angles de pinacles à crochets, surmontée d'une riche balustrade avec gargouilles et obélisques très-simples sur les acrotères.

(1) Voyez la planche.

Sur la terrasse, s'élève dans les nues, une magnifique pyramide octogone en pierre, portée dans l'intérieur sur un encorbellement gradué en quart de rond; ayant à peine 16 centimètres d'épaisseur, elle monte à plus de 20 mètres, sa base est décorée d'arcades feintes en ogives tréflées; ses faces sont percées d'ouvertures tréflées, alternativement allongées et arrondies; les parties nues sont découpées en petits cintres qui simulent des écailles, chaque angle est garni de 32 crochets formés de feuillages enroulés.

Ce beau clocher est la copie exacte de la tour de droite de l'ancienne église abbatiale de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, construite vers 1520. Il fallait un grand zèle religieux et un vif amour des arts, pour doter un modeste village d'un pareil monument.

La cloche (1) a perdu ses deux sœurs avec lesquelles elle formait un accord harmonieux, avant l'époque néfaste de 1793. Sur sa robe sont mentionnées des alliances des seigneurs d'Autrèches, et figurent les armes des Gonnelieu et des Gédoyn.

L'intérieur de l'église d'Autrèches est d'un style simple et grave; les piliers ronds, à bases octogones, sont sans chapiteaux, les voûtes d'arrête à nervures anguleuses règnent dans toute l'étendue de l'église; les piliers qui portent le clocher ont été renforcés, après leur construction. On distingue encore des têtes dans les angles et une corniche en branches de chêne dont les glands

(1) Son diamètre est d'un mètre 12 centimètres, sa hauteur de 96 centimètres, son poids de 900 kilogrammes. Elle porte cette inscription :

L'an 1662; je fus bénite par Me. François Lebrasseur, doyen-chanoine de l'église collégiale et paroissiale de Nostre-Dame-des-Vignes de Soissons, licencié ès droicts et nommée Louise-Anne par Mr. Louis Gédoyn, consr. du Roy, receveur général des finances à Soissons et par dame Anne-Marie de Gonnelieu, vicomtesse de Pernant, Autrèches, épouse de Mr. Richard Gedoyen, chevr., cy devant cappne. d'une compagnie de chevaux légers dans le régiment du Roy, vivant pour lors Me. Philippe Lebrasseur, bachelier ès droicts, cy devant curé de St.-Martin de Soissons et curé de ce lieu d'Autrèches.

Liénard Lebossu, margr.

...

sont dévorés par des pourceaux. La voûte est double à l'endroit du clocher; le chœur est terminé carrément. Les clefs des voûtes et des consoles sont dans le style de la renaissance; on lit, à droite, une date de 1541, qui pourrait être celle des plus grands embellissements de l'église et en particulier du clocher. La plupart des fenêtres sont en style flamboyant très-riche, bi et tripartites, ayant beaucoup de ressemblance avec celles de l'église de St.-Germain d'Amiens. On y aperçoit quelques vestiges de peintures sur verre, des restes d'inscriptions, d'une figure de la Vierge, de bordures à arabesques d'or, d'armoiries dont une est fascée et ondée d'argent et de gueules, etc... A la voûte de la chapelle terminale de gauche, est un écusson qui serait écartelé au 1 et 4 de Hennin-Bossut, au 2 et 3 parti de Béthune et de Coucy. Aux environs est une sculpture en bois, faisant partie d'une descente de croix qui ornait le principal autel de la crypte dont nous parlerons bientôt.

Les tempêtes révolutionnaires ont enlevé la décoration et les ornements de l'église qui devaient être en rapport avec sa belle structure; on regrette des fonds baptismaux armoriés, brisés par un maçon qui en refit plus tard d'autres d'un style trivial. Au-devant du chœur, est une pierre tombale bleue, malheureusement effacée en partie; on y distingue encore le nom d'*un Gonnelieu, seigneur de Chevillecourt, Autresches, mort en* 1572.

Une crypte s'étend sous tout le chœur et les transsepts. On y descend par deux escaliers de seize marches placés à chaque extrémité des bas-côtés. Les voûtes d'arrête de cette crypte sont surbaissées et reposent sur des colonnes courtes engagées. Le style est en partie roman, en partie flamboyant; une porte à droite est en accolade, ainsi qu'une niche de crédence; de ce côté est un chapiteau très-curieux représentant un archer tirant sur un oiseau perché sur un arbre. Sa coiffure ressemble à un bonnet phrygien, sa flèche est terminée par une masse triangulaire que M. de

Courval de Pinon nous a dit être un carreau. A gauche, on remarque la même corniche que nous avons mentionnée dans l'église, elle est également en chêne *englanté* et accompagné du même accessoire. Six soupiraux fortement ébrazés à l'intérieur percent les murs. A droite, est une pierre tombale avec cette inscription :

CI GIT
CHARLES-GILLES-MARIE, COMTE DE LOUVEL,
ANCIEN OFFICIER SUPÉRIEUR DÉ CAVALÉRIE,
NÉ EN 1735,
ET DÉCÉDÉ LE 3 X[bre] 1818 (1).

Le fond de la crypte se termine par trois apsides qui varient de forme; celle de gauche est à trois pans, celle de droite est arrondie en cul-de-four, et la centrale, à quatre pans, présente un angle rentrant dans le fond.

Ces apsides enferment trois autels en pierres composés d'un piédestal carré portant une table saillante, creusée d'une gorge en dessous.

A ces autels, étaient affectés des bénéfices, sous le nom de canonicats ou prestimonies dont le revenu était assigné sur le domaine de Noyon, sous l'invocation de Notre-Dame-des-Croutes ou Cryptes. Deux de ces bénéfices étaient à la collation du chapître de la cathédrale de Soissons et une à celle de l'évêque; cette dernière était attachée à la cure d'Autrèches; elles valaient de revenu 31 livres 5 sous; la chapelle rapportait 25 livres et le restant de 6 livres 5 sous était annexé à la cure. Il y avait en

(1) Nous avons connu ce vénérable vielliard, vrai type du gentilhomme français; aussitôt qu'il paraissait dans une assemblée publique, même à l'église, tout le peuple se levait, comme un seul homme, tant il inspirait de respect; à l'époque de la terreur, le révolutionnaire St.-Just ne permit pas qu'on l'inquiétât en aucune façon, parce qu'il se rappelait son exquise politesse à son égard, un jour que, dans des temps plus heureux, il s'était rencontré avec lui au château de Blérancourt.

outre deux chapelains qui recevaient 15 livres de revenu; les charges étaient de douze messes dans l'église d'Autrèches. Ces canonicats ont été réunis aux bourses du collège de Soissons en 1763.

Le chapître de Saint-Gervais de Soissons présentait à la cure d'Autrèches qui fut donnée, vers 1151, à l'abbaye de Longpont par Ancoul de Pierrefonds, évêque de Soissons.

La chapelle d'une ancienne maladrerie subsista long-temps au nord du territoire d'Autrèches; sur la fin du XVII[e] siècle, ses revenus ont été fondus dans ceux de l'Hôtel-Dieu de Soissons qui a possédé une ferme dans le pays.

M. Graves qui nous a fourni de bons renseignements (1), rapporte qu'on a découvert, en 1835, des sarcophages sur le chemin d'Autrèches à Morsain, au lieu dit la Cavette. On y a également trouvé les restes de nombreuses fondations vers Chevillecourt; c'est sans doute ce qui aura fait dire qu'Autrèches qui ne compte aujourd'hui que 918 habitants, a été autrefois une ville assez importante.

On voit dans un bois, à l'est du village, un grès en vénération dans le pays sous le nom de la pierre de Saint-Martin; il retient, dit-on, l'empreinte du pied et du genou de ce saint, d'après une légende de la localité.

La ferme de Tillolet, sur le terroir d'Autrèches, appartenait à l'abbaye d'Ourscamps.

Beaucoup d'antiquaires auront exploité le Soissonnais et le Valois, sans remarquer Autrèches et sa belle église. Nous nous féliciterons si notre travail peut attirer l'intérêt sur un monument qui a besoin de réparations urgentes et surtout de restaurations dirigées avec assez d'intelligence, pour ne pas altérer davantage le caractère des différents styles qu'on y peut étudier. Nous serons également satisfaits d'avoir contribué à faire briller au grand jour les

(1) Voyez la Statistique du canton d'Attichy, page 55 et suivantes.

vertus d'une famille dont l'histoire est intimement liée à celle de la Picardie. Les bons exemples des vieux et vénérables Louvel, ne sont pas perdus pour leurs descendants, qui continuent les œuvres de leur ardente charité, en faisant des richesses l'emploi le plus honorable.

ARMORIAL.

Blasons des possesseurs de la terre d'Autrèches supposés sur le dessin de la porte de la façade de l'église (1).

Les Châtillons portent de gueules à trois pals de vair, au chef d'or qui est brisé.

1° Pour Guy Ier de Châtillon-Nanteuil, 1197 : d'une bande vivrée de gueules. ;

2° Pour Guy II, 1230 : de trois étoiles de gueules ;

3° Pour Gaucher III, 1284 : d'un lion naissant de sable ;

4° Jehan de Béthune dit de Locres, 1351 : d'argent à la fasce de gueules :

5° Jehan de Hennin, seigneur de Bossut, 1415 : de gueules à la bande d'or ;

6° Jennet de Bosebecq ou Bosbie, 1520 : d'argent au lion d'azur ;

7° N. de Gonnelieu, 1572 : d'or à la bande de sable ;

8° Dominique de Vicq, 1649 : de gueules à la foi d'argent surmontée d'un écusson d'azur à la bordure d'or et chargé d'une fleur de lis de même ;

9° Richard Gedoyn, 1662 : écartelé d'or et d'azur, à la croix recroisettée de l'un dans l'autre ;

10° De Lafontaine Solart de Bitry, bandé d'argent échiqueté de gueules et d'azur de six pièces;

11° François des Essarts de Lignières : de gueules à trois croissants montants d'or, 2 et 1.

12° De Louvel, 1730 : d'or à trois hures de sangliers de sable 2 et 1, supports, des licornes.

Alliance de la Famille Louvel.

Dunois depuis Orléans-Longueville : de France au lambel d'argent en chef et au bâton de même péri en bande.

(1) Voyez la planche.

Dubosc : de gueules à la croix échiquetée d'argent et de sable de trois traits, cantonnée de quatre lions d'or lampassés d'azur.

Parthenay : de gueules au chevron d'argent accompagné de trois besants d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

Rely : d'or à trois chevrons d'azur.

Monchy : d'or à trois maillets de gueules.

Lequieu : d'azur au chevron d'or accompagné de trois gerbes de même 2 en chef, 1 en pointe.

Conty d'Amiens : d'or au lion de gueules chargé de trois bandes, aliàs de trois chevrons de vair brochants sur le tout.

Scourjon : d'azur à trois gerbes d'or 2 et 1.

Mareuil : d'azur à la bande d'or accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

Picquet de Dourier : d'azur à la bande cousue de gueules chargée de trois vases d'or ; aliàs le champ d'azur est chargé de six trèfles d'or, 3 en chef, 3 en pointe.

Plustard : d'azur à la bande d'or chargée de trois merlettes de sable.

Morel : d'azur à trois glands de chêne d'or 2 et 1, à la fleur de lis de même en cœur.

Du Souich : écartelé au 1 et 4 d'argent à trois alérions de gueules 2 et 1 ; au 2 et 3 d'or, à deux bandes de gueules.

Joyeuse : pallé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or.

Duval de Nampty : de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux fers de lance renversés et en pointe d'une molette, le tout d'or.

Festard : d'argent à trois fasces de gueules.

De Fiennes : d'argent au lion de sable.

De Séricourt d'Esclainvilliers : les seigneurs d'Esclainvilliers portent comme Hangest qui est : d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.

De Choiseul : d'azur à la croix d'or accompagnée de 18 billettes de même, 10 dans les cantons du chef et 8 dans ceux de la pointe.

Saisseval : d'azur à deux bars adossés d'argent.

Sacquespée : de sinople à l'aigle d'or tirant à demi une épée d'argent garnie d'or, d'un fourreau de sable à bouterolle d'or.

Dumaisniel : d'argent à deux fasces de gueules, chargées chacune de trois besans d'or.

Lefournier de Wargemont : d'argent à trois roses de gueules 2 et 1.

De Belleval : de gueules à la bande d'or accompagnée de sept croix recroisettées de même, 4 en chef 3 en pointe.

De Chérie : d'or à deux lions affrontés de sable soutenant un cœur de gueules.

De Héricourt : d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent.

Leroy de l'Argillière : d'azur à l'aigle éployée d'or accompagnée de trois roses de même, 2 en chef 1 en pointe.

De Cacheleu : d'azur à trois pattes de loup d'or 2 et 1.

De Vandeuil : d'azur au lion naissant d'or.

De Guillebon : d'azur à la bande d'or accompagnée de trois besants de même, 2 en chef, 1 en pointe.

De Trécesson : de gueules à trois chevrons d'hermines.

De la Myre : écartelé 1 et 4 d'azur à 3 alérions d'or diadémés de gueules 2 et 1 ; 2 et 3 d'or à la bande de gueules accompagnée en chef de trois merlettes de sable et en pointe d'un tourteau d'azur.

Du Tremblay : d'or au griffon de sable, au chef d'azur.

A. GOZE,

Membre correspondant du Comité historique des Arts et Monuments.

